

STAGE à Reims et en visio

le vendredi 3 décembre 2021

Au SNES-FSU 37, rue ponsardin

9h30 -16h30

TZR

Connaître ses droits (frais de déplacement, ISSR) et ses obligations. Les affectations, la question de l'établissement de rattachement, les conditions de remplacement.

- Tour de parole
- Toute question que vous souhaiteriez aborder

Animé par :

- **François Belleil**, commissaire paritaire académique du SNES-FSU et secrétaire académique du SNES-FSU,
- **Olivier Lefort**, commissaire paritaire académique du SNES-FSU et secrétaire académique du SNES-FSU.

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage (soit le 1 novembre pour que l'autorisation soit de droit) et à déposer au chef d'établissement.
(voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>)

ET

- Au près du SNES par mail (contact@reims.snes.edu), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

Attention inscription : avant le 3 novembre